

Le convivialisme de l'idéal aux réalités concrètes

L'inspirateur du convivialisme, Marcel Mauss, récuse la vision de l'homme des sciences économiques. Nous ne sommes pas des robots intelligents cherchant à optimiser leurs gains dans des échanges commerciaux. Notre grandeur et le sens de notre vie se trouvent dans la relation gratuite : donner sans condition, recevoir, et faire ainsi grandir, dans un cercle vertueux, le désir de « rendre ».

Ce fondement du [convivialisme](#) est expliqué de manière particulièrement claire et convaincante dans un [entretien de mars 2026](#) entre Alain Caillé, sociologue et économiste, et [Fabrice Midal](#), philosophe qui enseigne une méditation laïque de pleine conscience inspirée du bouddhisme.

Après une analyse du concept au plan personnel puis au plan politique, nous décrirons une démarche concrète de simplification et rationalisation du système socio-fiscal français. Et nous nous demanderons si elle rejoint les valeurs du convivialisme.

Sur le plan personnel

Étant chrétien, l'idéal de « donner » à un « ennemi », en espérant qu'un jour, il sera touché et aura le désir de rendre, me va bien comme éthique personnelle. C'est la contagion de l'amour.

On est tout proche de la non-violence, non pas dans le sens d'une technique (manipulatrice) qui serait efficace pour arriver à mes fins, mais dans le sens d'un respect inconditionnel de tout être humain, de la foi en sa capacité d'aimer.

Cet idéal est incarné par Jésus-Christ crucifié. Son échec semble complet. Mais le **don** de lui-même va toucher, il sera **reçu**, et se traduira chez un grand nombre par le désir de **rendre**. A sa suite, des témoins ont vécu l'amour à l'extrême. Témoin en grec est « marturios », d'où vient le mot martyr. Etty Hillesum et Maximilien Kolbe font partie des prophètes qui, après avoir donné leur vie, restent des lumières pour l'humanité.

C'est magnifique, mais le défi est immense. René Girard en explique un aspect. Nous avons un grand besoin de reconnaissance. Nous cherchons à le satisfaire dans la réussite, concrétisée par une accumulation de biens. Mais le matériel ne suffit pas à calmer notre angoisse existentielle : ma vie n'a pas de sens, je suis seul, je vais mourir. Le critère devient de réussir mieux que les autres. C'est l'engrenage de la violence : Caïn tue son frère Abel perçu comme un concurrent.

Ce mécanisme pose la question de la source qui comblera mon désir infini, qui me libérera de la course épuisante à la réussite, à être le premier, le meilleur.¹ La trouver, c'est permettre que l'amour gratuit ne soit pas le résultat d'une volonté humaine héroïque, mais l'accueil d'un don venu d'ailleurs.

Pour être ouvert aux croyants et aux non croyants, le convivialisme n'engage pas la réflexion dans cette direction. Il n'affirme pas la double origine de l'homme, terrestre et céleste. Il ne dit pas sa vocation à devenir image d'un Dieu amour, à être « relié au ciel » dans les engagements terrestres. Il tempère un idéal impossible pour le ramener à une morale raisonnable.

¹ Voir le livre « Osez désirer tout », de [Denis Marquet](#).

Pour le dire autrement¹, Mauss se situe dans un paradigme anthropologique binaire corps et âme (ou physique et psychique), dans lequel la volonté prime. D'ailleurs, de nombreux chrétiens (et les catéchismes de l'église catholique), en insistant sur la morale, sont comme lui. L'anthropologie biblique, elle, est ternaire, corps, âme et esprit – en grec soma, psychée et pneuma.

Faut-il renoncer à la violence, même face à un abominable tyran ? La question n'est pas posée, mais on devine la réponse convivialiste, dans la ligne de celle que formulent les morales chrétiennes. Oui, il y a une place pour une légitime défense, pour une guerre juste. D'absolu, l'amour devient relatif, avec le risque d'être entraîné dans la contagion de la violence.

Quel sera le guide, la boussole, le critère autorisant, dans des cas exceptionnels, à « tuer » l'autre ? Si l'esprit / pneuma est ignoré, on ne pourra que chercher des compromis : une morale trop exigeante ne respecterait pas la faiblesse humaine.

Sur le plan politique

Le manifeste du convivialisme, rédigé par Alain Caillé, va plus loin que la simple éthique personnelle. Il développe une philosophie politique de la vie en commun : l'art de coopérer en s'opposant sans s'entre-tuer. Il retient cinq principes :

- Commune naturalité (écologie).
- Commune humanité (qui évoque le communisme) : pas de discriminations.
- Commune socialité (cher au socialisme) : importance des rapports sociaux.
- Légitime individuation (revendiqué par l'anarchisme) : quête de reconnaissance.
- Opposition créatrice (libéralisme) : pour en finir avec les despotismes.

Ces principes doivent être tempérés et équilibrés les uns par les autres, dans le respect premier de l'impératif catégorique de lutte contre l'**hubris**, contre la folie des grandeurs.

Cette formulation laisse bien transparaître l'importance de la relation dans le respect de l'altérité. Mais en citant les principales tendances politiques, elle en montre la difficulté. On constate deux choses :

1. Les politiques sont plongés dans le monde du donnant-donnant. Ils sont chargés d'organiser, notamment par la loi, les flux financiers : échanges marchands, dépenses communes, redistribution sous forme d'allocations et impôts. Comment peuvent-ils promouvoir les relations gratuites en étant en première ligne face à l'argent malhonnête ?
2. La recherche d'un « bon » équilibre entre les valeurs défendues par chacun se traduit en pratique par le spectacle désolant de combats où tous les moyens sont bons pour imposer ses idées. Pire : les idéaux, exprimés au travers de programmes dont on devrait discuter, sont vite oubliés au profit de luttes fratricides : l'important, et qui intéresse la presse, est le désir d'être reconnu, d'arriver premier, de gagner les élections.

Les difficultés rencontrées (la dette, un système socio-fiscal insensé...) sont largement imputables à un mauvais climat relationnel (hubris...).

Face à cette situation, un convivialiste peut envisager plusieurs attitudes.

¹ La rédaction a été revue le 25 mai 2026 après la lecture de Michel Fromaget, en particulier le petit livre « La vocation spirituelle de l'homme ».

1. S'impliquer, avec les idées qu'il a, comme tout citoyen, pour défendre les domaines qui devraient selon lui être priorités en matière législative et budgétaire. Mais en entrant ainsi dans la lutte, il va ajouter sa voix au concert de réclamations discordantes.
Pire : s'il contribue à sauver la société capitaliste de l'impasse dans laquelle elle est, il risque de renforcer une vision de l'homme – l'homo œconomicus – qu'il récuse.
2. S'impliquer pour un changement plus radical de société. Mais les partis extrêmes qui affichent ce désir (LFI, RN) montrent un visage violent et sournois à l'opposé d'une relation apaisée.
3. Ne pas s'impliquer en politique, en rester à l'expression d'un point de vue philosophique. Autrement dit, « faites ce que je ne suis pas capable de faire ».

Trois possibilités, trois impasses, qui illustrent avec quelle facilité l'essentiel est oublié : donner, recevoir, rendre. Il ne s'agit pas de faire progresser la société politico-économique dans une direction rêvée, mais de pratiquer le don à mon « meilleur ennemi », dans l'espoir qu'il le reçoive, puis qu'il ait envie de rendre.

Ma meilleure ennemie, c'est la société qui vit dans le donnant-donnant. Et le cadeau qui pourrait lui être offert sans condition, ce sont des pistes réalistes pour résoudre les problèmes qu'elle rencontre. Par exemple, la dette, ou la dérive du système socio-fiscal vers tellement de complexité qu'il est devenu un boulet ingérable, incapable de s'adapter à un monde en évolution rapide.

Tentons cette approche avec le second problème, la complexité, dans le domaine de la politique familiale.

Une allocation familiale unique (AFU)

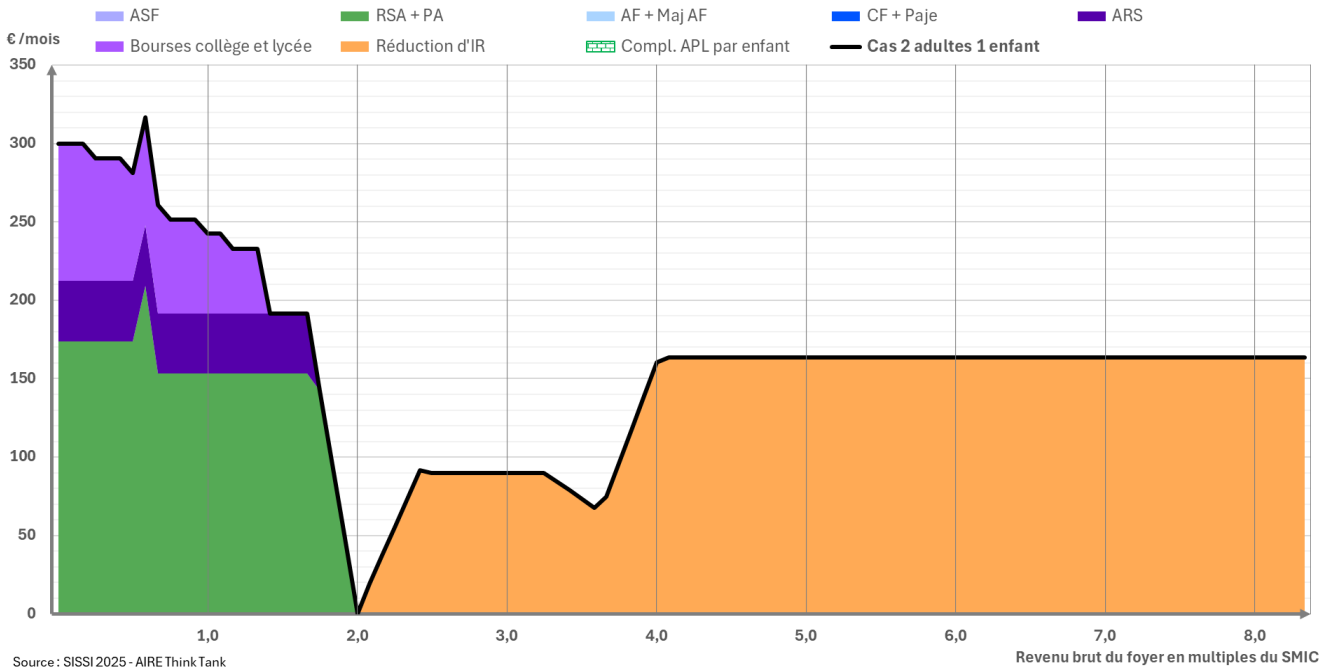
En 2016, l'association AIRE cherchait comment découper l'énorme projet d'un revenu d'existence en étapes progressives. Une expérimentation locale significative, incluant le volet fiscal, était impossible. L'idée est venue de commencer par les enfants. Le livre « la face cachée des prestations familiales » décrivant l'AFU est sorti fin 2017. Un dialogue avec le meilleur spécialiste du sujet, Bertrand Fragonard, haut commissaire à la famille, a validé sa pertinence technique.

Un graphique a frappé les esprits. Il représente « l'effet enfant » : le montant d'aides et d'avantages fiscaux accordés par l'État à une famille de un enfant, en sus de ce qu'il fait en l'absence d'enfant.

Les familles modestes bénéficient, outre l'allocation de rentrée scolaire et les bourses soumises à conditions de ressources, de minima sociaux majorés du fait de l'enfant. Les familles assez aisées pour être imposables bénéficient de réductions d'impôt (quotient familial). Et au milieu, rien.

Effet des dispositifs sociaux et fiscaux - détail par dispositif - par enfant

Minima sociaux pour les uns, réduction d'impôt pour les autres, allocations familiales au milieu = une France coupée en trois

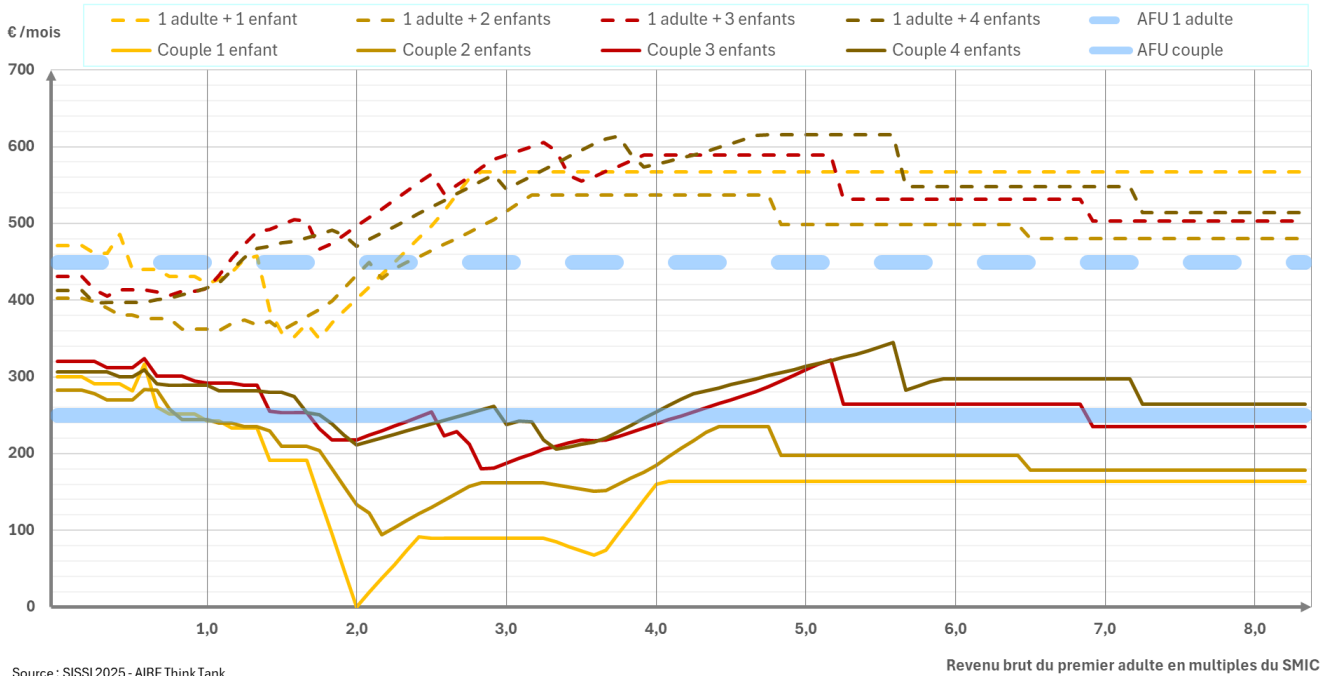


Notre politique familiale est décomposée en trois blocs complexes et distincts. Chacun ne connaît que ce qui le concerne. Le dialogue est rendu impossible.

Un second graphique présente le total de cet « effet enfant » dans d'autres cas de figure : plusieurs enfants, familles monoparentales ne bénéficiant pas d'une pension alimentaire de l'ex-conjoint.

Effet par enfant des dispositifs sociaux et fiscaux

Remplacer l'incohérence actuelle de la politique familiale par l'Allocation Familiale Unique (AFU)



On constate que le concours de l'État varie aléatoirement de 0 (couple, 2 SMIC, un enfant) à plus de 600 € par mois par enfant (personne seule, 5 SMIC, 4 enfants) !

La solution est évidente : remplacer ce fatras par une allocation unique d'environ 250 € par enfant. L'allocation de soutien familial pour les familles monoparentales (200 € par enfant) sera maintenue. Les minima sociaux et l'IR en seront considérablement simplifiés. Le budget sera inchangé.

Cette idée est un don gratuit de quelques bénévoles, qui ont passé des centaines d'heures à préciser tous les détails. Elle est techniquement à portée de main. Mais ce « don » peine à être « reçu » : l'ineptie mise en évidence demeure inchangée depuis la parution du livre.

Les valeurs convivialistes sous-jacentes

Chaque enfant est reconnu indépendamment de son rang dans la famille.

Chaque enfant est reconnu indépendamment des revenus de sa famille.

En prenant en compte moins de paramètres, l'État est moins intrusif (subsidiarité). Plus il y a de cases, soi-disant pour plus de justice, plus l'homme est (mal)traité comme un pion anonyme et irresponsable.

Le nombre de dispositifs redondants diminue. Les minima sociaux et l'IR deviennent indépendants des enfants : un seul enjeu par dispositif. Cette qualité d'un système socio-fiscal d'être simple et compréhensible est fondamentale. On peut discuter d'un système ressenti comme injuste, on ne peut pas discuter d'un système opaque.

Conclusion

Tout en haut, le paradis de l'amour. Tout en bas, l'humble travail pour rationaliser le monstre bureaucratique qui nous écrase.

Entre les deux, les idéologies telles que socialisme, libéralisme..., et les enjeux généraux d'écologie, d'égalité, d'efficacité économique... qui servent de faire-valoir politique. Seraient-ils l'enfer pavé de bonnes intentions, où s'agitent stérilement ceux qui pilotent ou gèrent le système socio-fiscal ? Pourquoi ces acteurs sont-ils incapables d'imaginer des réformes telles que l'AFU, et même de les examiner sérieusement une fois qu'elles sont publiées ? Parce derrière les discours sur le « service public », ils sont menés par leurs intérêts : salaire, avancement, succès extérieur. Ils sont collectivement prisonniers d'une relation donnant-donnant.

Le convivialiste ne cherche ni à imposer l'AFU, ni à la « vendre » avec des arguments racoleurs biaisés. Il l'offre gratuitement. Il se réjouit des incompréhensions, des rejets, qui sont pour lui des occasions d'exercer sa patience, de lâcher son désir de réussir, de progresser dans la maîtrise de son hubris.

Léon Régent, 29 mars 2026